



## Camp jeu vidéo – Fiche d'inscription

208 rue Principale, Armagh (Québec) G0R 1A0  
nous joindre (418) 614-3653 ou info@karmagh.ca

<b>Prénom de l'enfant :</b>	<b>Nom de l'enfant :</b>		
<b>No. Assurance maladie :</b>	<b>Sexe :</b>		
<b>Exp : ____ / ____</b>	<b>Date de naissance :</b> ____/____/____ <b>jour mois année</b>		
<b>Adresse :</b>			
<b>Apt</b>	<b>Rue</b>	<b>Ville</b>	<b>Code postal</b>

### Noms des parents ou tuteurs :

<b>Nom :</b>	<b>Téléphone maison</b>	<b>Bureau</b>	<b>Autre</b>
( )	( )	( )	( )

<b>Nom :</b>	<b>Téléphone maison</b>	<b>Bureau</b>	<b>Autre</b>
( )	( )	( )	( )

### Coordonnées de deux autres personnes à rejoindre en cas d'urgence :

<b>Nom :</b>	<b>Téléphone maison</b>	<b>Bureau</b>	<b>Lien</b>
( )	( )	( )	

<b>Nom :</b>	<b>Téléphone maison</b>	<b>Bureau</b>	<b>Lien</b>
( )	( )	( )	

### Autorisation de départ :

**J'autorise mon enfant à quitter seul les lieux à la fin de la journée (16h00) :**

**Oui ( ) Non ( ) Signature du parent ou tuteur :** \_\_\_\_\_

NOM DE L'ENFANT : \_\_\_\_\_

**Utilisation du service Karmagh en dehors du camp:**

Heure d'arrivée prévue le matin (min 7h00)	Heure de départ prévue le soir (max 20h00)
--	--

**Fiche Santé :**

Votre enfant souffre-t-il d'asthme ?  
Oui ( ) Non ( ) Si oui, a-t-il besoin de médication ( ex. inhalateur ou comprimés) ?  
Précisez.

Votre enfant a-t-il déjà reçu le vaccin tétanos ?  
Oui ( ) Non ( ) Si oui, indiquer la date du dernier vaccin ? \_\_\_\_\_  
N.B. Les vaccins Pentacel & Quadracel incluent celui du tétanos.

Votre enfant souffre-t-il d'allergie(s) ?  
Oui ( ) Non ( ) Si oui, à quoi est-il allergique ?  
A-t'il un épipen ? Oui ( ) Non ( )

Autre(s) condition(s) particulière(s) concernant la santé de votre enfant ?  
\_\_\_\_\_

**Autorisation des parents :**

Administration de premiers soins En signant la présente, j'autorise la direction du camp de jour à prodiguer tous les soins infirmiers nécessaires. Si la direction le juge nécessaire, j'autorise également à transporter mon enfant par ambulance ou autrement, dans un établissement hospitalier ou de santé. De plus, s'il est impossible de nous rejoindre, j'autorise le médecin choisi par les autorités du camp à prodiguer à mon enfant tous les soins médicaux requis par son état, y compris la pratique d'une intervention chirurgicale, des injections, l'anesthésie et l'hospitalisation. Finalement, j'affirme que les renseignements présents sur cette fiche sont exacts et complets et que j'ai répondu au meilleur de ma connaissance.

Signature de la personne responsable de l'enfant :  
\_\_\_\_\_  
Signature  
\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom en lettres moulées

### **Autorisation pour matériel publicitaire :**

J'autorise le camp de jour à utiliser des photos prises et/ou vidéo filmé lors des activités du camp où mon enfant figure, et ce, pour fin de production des activités du camp.

Initial \_\_\_\_\_

### **Règlements de base :**

Le camp de jour se réserve le droit de mettre fin à l'inscription d'un enfant qui persiste à nuire au bon fonctionnement du camp. De plus, aucune violence physique ou verbale ne sera tolérée envers le personnel, les participants ou toute autre personne.

À la fermeture du soir (20h00), les parents qui arriveront en retard devront déboursés 5.00\$ par tranche de 15 minutes et ce, sur le champ à la personne responsable.

### **Modalité de remboursement :**

*«Mention exigée par la Loi sur la protection du consommateur.*

*(Contrat de service à exécution successive relatif à un enseignement, un entraînement ou une assistance conclu par un commerçant itinérant).*

*Le consommateur peut résilier le présent contrat à tout moment en envoyant la formule ci-annexée ou un autre avis écrit à cet effet au commerçant.*

*Le contrat est résilié, sans autre formalité, dès l'envoi de la formule ou de l'avis.*

*Si le consommateur résilie le présent contrat avant que le commerçant ait commencé à exécuter son obligation principale ou dans les 10 jours qui suivent celui où chacune des parties est en possession d'un double du contrat, selon l'échéance la plus longue, le consommateur n'a aucun frais ni pénalité à payer.*

*Si le consommateur résilie le contrat après que le commerçant ait commencé à exécuter son obligation principale et après les 10 jours mentionnés au quatrième alinéa, le consommateur n'a à payer que:*

- a) le prix des services qui lui ont été fournis, calculé au taux stipulé dans le contrat; et*
- b) la moins élevée des 2 sommes suivantes: soit 50 \$, soit une somme représentant au plus 10% du prix des services qui ne lui ont pas été fournis.*

*Dans les 10 jours qui suivent la résiliation du contrat, le commerçant doit restituer au consommateur l'argent qu'il lui doit.*

*Le consommateur aura avantage à consulter les articles 58 à 65 et 190 à 196 de la Loi sur la protection du consommateur (chapitre P-40.1) et, au besoin, à communiquer avec l'Office de la protection du consommateur.»*

Aucun remboursement ne sera accordé, peu importe le motif, pour des journées d'absence au cours de la semaine et ce en raison du tarif forfaitaire à la semaine. De plus aucun remboursement du frais d'inscription n'est possible après le **10 juin 2019** et ce peu importe le motif.

### Autorisation parentale :

Je donne à mon enfant l'autorisation de participer à toutes les activités du camp de jour. J'assume la responsabilité de tous les risques et périls connexes à cette participation. Je dégage, acquitte, exempte et consens à libérer le camp de jour, son école et ses employés de toutes responsabilités en cas de blessures ou de perte de bien, sauf par négligence ou par défaut délibéré de leur part. Je reconnais également avoir pris connaissance des modalités d'inscription et m'engage à les respecter. Je reconnais également avoir pris connaissance des politiques de remboursement.

### Frais d'inscription et modalité de paiement :

Lors de l'inscription, un montant de **100 \$** est exigé pour couvrir les frais d'inscription (comptant ou chèque à l'ordre de Karmagh inc.) Aucune inscription ne sera considérée si le paiement des frais n'accompagnent pas le formulaire d'inscription. Aucune inscription ne sera acceptée après le **1er juin 2019**

Le 1<sup>er</sup> jour du camp sous forme de chèques la moitié du paiement est exigé ainsi qu'un second chèque postdaté est requis pour le 22 juillet. Des frais de **40\$** seront facturés pour tous les chèques sans provision.

Cochez les cases des dates auxquels vous inscrivez votre enfant et additionner les montants pour calculer le coût de votre contrat.

24 juin 19 au 28 juin 19	1 juillet 19 au 5 juillet 19	8 juillet 19 au 12 juillet 19	15 juillet 19 au 19 juillet 19	22 juillet 19 au 26 juillet 19	29 juillet 19 au 2 août 19	5 août 19 au 9 août 19	12 août 19 au 16 août 19
150 \$	150 \$	150 \$	150 \$	150 \$	150 \$	150 \$	150 \$

Total de la valeur de l'inscription : \_\_\_\_\_ + 100 \$ (frais d'inscription) = \_\_\_\_\_

### Signature

Signé numériquement ou en personne à Karmagh inc. Situé au 208 rue Principale, Armagh (Québec) G0R 1A0

\_\_\_\_\_  
Signature représentant Karmagh inc.

\_\_\_\_\_  
Nom

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature Parent/Tuteur

\_\_\_\_\_  
Nom

\_\_\_\_\_  
Date

# Annexe A

## Formule de résiliation

Formulaire de résiliation Loi sur la protection du consommateur, article 190

À Karmagh inc.

Date de l'envoi : \_\_\_\_\_

208 rue Principale, Armagh, QC

G0R 1A0

En vertu de l'article 193 de la Loi sur la protection du consommateur, je résilie l'entente de service de camp de jour pour

\_\_\_\_\_ signé le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

(Prénom et nom de famille de l'enfant)

(Date)

(Endroit)

Date

Lieu

Signature du Parent

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date

Lieu

Signature du Parent

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_